

BESONDERE BEILAGE ZUM
JAHRESBERICHT DES PROTESTANTISCHEN GYMNASIUMS ZU STRASSBURG.

LE SERMON DES PLAIES.

SERMON EN VERS DU XIII^e SIÈCLE,

EXTRAIT D'UN MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE MONS (BELGIQUE)

ET PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS PAR

HENRI EHRISMANN.

STRASBOURG

IMPRIMERIE J. H. ED. HEITZ (HEITZ & MÜNDEL)

1896.

1896 PROGR. N°. 529.

95t
38 (1896)

529/6



Quelle a été au moyen âge en France la langue des sermons ? Ont-ils encore été prononcés en latin à l'époque où le peuple avait oublié cet idiome et ne parlait plus que le roman, la langue vulgaire ? Ou bien les prédicateurs s'exprimaient-ils dans la langue du peuple pour expliquer l'Évangile et les dogmes ? Ce problème a soulevé de longs débats et qui ne semblent pas encore clos. Sans entrer dans les détails, je me bornerai à indiquer les solutions qu'on a cru trouver jusqu'à ce jour. Deux opinions contradictoires sont en présence. Dans son admirable ouvrage *La Chaire française au moyen âge, spécialement au XIII^e siècle*¹, M. Lecoy de la Marche, le savant archiviste aux archives nationales, après de longues et patientes recherches, arrive à ce résultat : « *Tous les sermons adressés aux fidèles, même ceux qui sont écrits en latin, étaient prêchés entièrement en français ; seuls, les sermons adressés à des clercs étaient ordinairement prêchés en latin.* » M. l'abbé Bourgain², professeur à l'université catholique d'Angers, reprend la thèse en l'élargissant et s'applique à démontrer qu'au douzième siècle, et même longtemps avant, le français était la langue des sermons populaires. Il résume ses conclusions en ces termes : « *Au peuple et aux frères laïcs on prêchait en langue vulgaire, — aux clercs, aux moines, aux religieuses, aux écoliers on prêchait ordinairement en latin.* » M. Hauréau, un des distingués collaborateurs de l'Histoire littéraire de la France³ repousse ces conclusions comme n'étant pas suffisamment fondées. « Nous avons en latin la plupart des sermons qui ont été transmis, comme ayant été prononcés dans l'espace de cinq siècles, du onzième au seizième, les dimanches et les jours fériés, devant le peuple mêlé des fidèles. Est-il donc vraisemblable qu'après les avoir recueillis en français, on les ait constamment traduits en latin ? . . . En outre, il y a des thèmes, comme ceux de Nicolas de Gorran, composés au treizième et au quatorzième siècle, pour aider les prédicateurs à rédiger promptement, la veille des dimanches, des

¹ *La Chaire française au moyen âge spécialement au XIII^e siècle* par A. Lecoy de la Marche, deuxième édition Paris. Renouard-Laurens, 1886.

² *La Chaire française au XIII^e siècle d'après les manuscrits*, par l'abbé L. Bourgain, Paris, Palmé, 1879.

³ *Histoire littéraire de la France* XXVI, 388.

fêtes, les sermons qu'ils devaient réciter le lendemain. Or ces thèmes sont en latin. Enfin, sous le titre de *Sermones parati, Dormi secure*, nous avons des sermons achevés, à l'usage des curés indolents, ou justement dé-fiant d'eux-mêmes; et ces sermons livrés tout prêts à la paresse, à l'insuffisance, sont, comme les thèmes, rédigés en latin». Au premier abord l'opinion de M. Lecoy de la Marche semble être la vraie, la seule admissible: En effet, il paraît naturel de se servir devant l'auditoire de l'idiome qu'il comprend. Néanmoins deux faits indéniables, pour ainsi dire brutaux, ne permettent pas d'adopter dans toute sa rigueur la thèse soutenue par M. Lecoy de la Marche. D'abord comment s'expliquer le fait que le moyen âge nous a laissé des milliers de sermons latins, de nombreux sermonnaires latins? Je réitère, on le voit, l'objection de M. Hauréau, qui me semble parfaitement fondée. D'autre part nous ne possédons pas un seul sermon français, dont l'originalité soit évidente, assurée, incontestée; enfin il n'existe pas un sermonnaire écrit en roman.

Et les sermons du XII^e siècle en vieux provençal, connus aussi sous le nom de *Sermons Limouzins*?¹ Quand on examine un morceau de littérature religieuse du moyen âge, il faut toujours se demander: Quel est l'original latin? M. Frederick Armitage, qui a publié les sermons provençaux du XII^e siècle, émet l'opinion que voici:² «Tout nous conduit à voir dans ces sermons des notes en provençal prises par un auditeur d'un sermon latin Les *Sermons Limouzins* me paraissent donc être originaux, puisqu'il ne sont pas des traductions; mais ils ont été suggérés par des sermons latins.» L'opinion de M. Fr. Armitage est appuyée par de sérieux arguments, qui me paraissent irréfutables.

Que tous les sermons français, que nous possédons, entre autres ceux de St. Bernard, soient des traductions du latin ou remontent à des originaux latins, semble un fait acquis. Ces traductions sont parfois littérales, et souvent le traducteur n'a pas entendu l'original latin: sa traduction est fautive et même inintelligible.³ Enfin le fait que quelques rares sermons latins sont précédés ou suivis des mots: *in gallico, gallice, in vulgari, ad populum*, autorise-t-il de généraliser la conséquence qu'en tire M. Lecoy de la Marche, que tous les sermons adressés aux fidèles, même ceux qui sont écrits en latin, étaient prêchés en français? Nous ne le croyons pas, la conclusion nous semble imprudente.

¹ Sermons du XII^e siècle en vieux provençal publiés par Frederick Armitage Heilbronn, Henninger, 1884.

² Voyez les chapitres 2 et 3 de l'introduction des «Sermons du XII^e siècle etc.»

³ Voyez 1) Li Sermon St. Bernard. Romanische Forschungen von Karl Vollmöller, II. Band. Altfranzösische Uebersetzung des XIII. Jahrh. der Predigten Bernhard von Clairvaux, herausg. von Wend. Förster. 2) Predigten des H. Bernhard in altfranzösischer Uebersetzung, herausg. v. Ad. Schulze. (203. Publication des Litterarischen Vereins in Stuttgart 1894.)

L'autre raison qui défend d'admettre dans toute leur étendue les propositions de M. Lecoy de la Marche réside dans le principe de l'unité, de l'homogénéité sur lequel se base la liturgie de l'Eglise. Le latin est la langue sacrée de l'Eglise, et l'Eglise est essentiellement et foncièrement conservatrice. La majeure partie du service divin se fait encore de nos jours en latin. Le peuple comprend-il mieux aujourd'hui qu'au moyen âge? Non. Et pourtant la messe, tous les offices enfin continuent à se faire en latin. Le principal sermon était le sermon sacré, appelé aussi prône; il faisait partie de la messe et avait pour objet l'explication du texte sacré qu'on venait de lire aux assistants. Or rien ne nous autorise à croire que le prêtre, par égard pour la partie de l'auditoire qui n'entendait pas le latin, se soit servi d'un autre idiome que celui dans lequel se disait le reste de la messe. Si la règle avait été de prêcher toujours en français quand on s'adressait au peuple, comment s'expliquer par exemple ce passage dans le soi-disant sermon en vers de Guichard de Beaulieu (XII^e s.)¹

Jo leraï le latin, si dirrai en romanz.

Cil qui ne set grammaire ne soit nient dotanz

De co que jo dirai.

Si l'usage avait été de parler au peuple en français, on ne comprendrait pas bien ce que veut dire: «je laisserai le latin.» Ces mots n'ont-ils pas tout à fait l'air d'une explication, et vis-à-vis des lettrés, d'une excuse? «Jo leraï le latin» veut dire: on vous parle d'ordinaire en latin, mais vous ne le comprenez guère, je m'en vais faire exception à la règle et vous «dire en romanz.» C'est insolite ce que je fais, c'est anormal, je le sais bien, car un bon sermon doit se faire en latin, mais je tiens avant tout à être compris. Je prends donc la liberté de rompre avec l'usage pour cette fois-ci.

Les deux derniers couplets d'un autre sermon en vers,² auquel Suchier donne le titre de «*Grant mal fist Adam*», suggèrent des réflexions semblables:

127

A la simple gent
Ai fait simplement
Un simple sarmum.
Nel fis as letrez,
Car il unt assez
escriz et raisun.

¹ Le Sermon de Guichard de Beaulieu (Anonyme) Paris, Techener 1834.

² Reimpredigt herausg. von H. Suchier in der Bibliotheca Normannica. Halle. Niemeyer. 1879.

Por icels enfan
Le fis en Romanz
Qui ne sunt letre ;
Car mielz entendrunt
La langue dunt sunt
Dès enfance usé.

Ces vers ne contiennent-ils pas aussi une excuse vis-à-vis des lettrés de s'être servi du français dans son sermon ? A quoi bon s'excuser, si l'usage est de parler en français au peuple ?

Il n'y a d'ailleurs aucun bref d'un pape, aucun édit d'un concile prescrivant de ne prêcher au peuple qu'en langue vulgaire. Bien au contraire, Innocent III, dans un bref de 1199 condamne une traduction des Évangiles en français et en ordonne la destruction ; quelques autres livres contenant des commentaires français sur les Évangiles sont aussi brûlés. « On vit un grand danger à laisser des laïques connaître directement, et sans être guidés et éclairés par les prêtres, les sources de la foi catholique . . . et de fait la lecture de Nouveau Testament en langue vulgaire fut dans le midi un des aliments principaux, comme un des grands attrait, de l'hérésie vaudoise et albigeoise ». ¹

On comprend que, dans ces conditions, l'Église n'ait pas favorisé l'extension du français. Est-ce à dire qu'on n'ait pas prêché en roman ? Je me garderai bien de nier l'évidence. Il est sûr, et M. Lecoy de la Marche le prouve bien, qu'on a éclairé, édifié le peuple dans la langue qu'il entendait. Ces sermons populaires, qui sont, pour ainsi dire, extraliturghiques, étaient naturellement plus élémentaires, appropriés au public auquel ils étaient destinés ; le vocabulaire français n'offrait d'ailleurs pas les ressources qu'avait le latin. « Avec les laïques il faut tout préciser et mettre les points sur les i, afin que la parole sacrée soit pour eux claire et lucide comme la pierre d'es-carboucle ». ²

Je me résume : La langue officielle et usuelle du sermon, c'est le latin : la masse des sermons latins que le moyen âge nous a légués, l'absence de sermons composés originairement en français, le caractère enfin de la liturgie en font foi. Toutefois il n'y a pas de doute que, par concession, on n'ait prêché en français au peuple. Le sermon français était simplement toléré.

Je me range donc plutôt à l'avis de M. Hauréau. M. Lecoy de la Marche n'a pas réussi à me convaincre qu'on ait *toujours* prêché en français, quand on s'adressait au peuple, ce qui équivaldrait à admettre la prépondérance du sermon français sur le sermon latin aux douzième et treizième siècles.

¹ La littérature française au moyen âge par G. Paris, Paris Hachette 1888 p. 202.

² Lecoy de la Marche p. 251 (La Chaire franç. au M. a.).

Il n'est pas étonnant, il est même très naturel que le moyen âge qui rimait tout, ait également rimé des sermons¹. «Les sermons rimés, dit Lecoy de la Marche, sont moins un genre qu'une forme particulière de prédication. Bien qu'on en rencontre un certain nombre, ils sont réprouvés en général par la didactique. On ne les regarde pas comme une œuvre utile et sérieuse; ils sont, pour ainsi dire, extraliturghiques. L'orateur sacré, selon Pierre de Limoges, doit s'efforcer de parler au cœur de ses auditeurs et ne pas imiter ceux qui visent à chatouiller l'oreille, à la charmer par la cadence et le langage des poètes». — «La chaire, dit l'auteur d'un traité anonyme, ne peut admettre des paroles puériles ou bouffonnes, ni des combinaisons de rythmes, ni des consonnances métriques, ayant pour but de séduire l'oreille plutôt que de former l'esprit; c'est là une prédication du théâtre, ennemie des âmes.» Il est donc probable que les sermons en vers n'ont pas eu les honneurs de la chaire: on les lisait dans les châteaux, sur les places publiques; car, la plupart du temps, ils étaient l'œuvre de trouvères.

A proprement parler, les productions littéraires qui nous sont parvenues sous le titre de *sermons* ou qui ont été publiées sous ce titre, ne sont guère que des poèmes religieux et moraux. Les deux plus anciens sermons que nous possédions sont du commencement du XII^e siècle.² Ils ont été publiés pour la première fois en 1834. Le *Sermon de Guichard de Beaulieu* n'est qu'une longue et souvent ennuyeuse jérémiade sur les vices et les travers du siècle, écrite par un homme du monde pénitent. L'autre sermon, qui commence par «*Grant mal fist Adam*» se divise en deux parties. La première contient un abrégé de l'ancien Testament, la seconde est une longue déclamation sur la vanité de cette vie et sur l'importance de la vie céleste.

On a publié, depuis, un certain nombre de produits poétiques analogues, qu'on a classés, sans trop de raison, dans la catégorie de sermons en vers.³ Le morceau que je vais mettre au jour ressemble assez, je dirai même plus que tous les autres qui ont paru jusqu'à ce jour, à un sermon par le but qu'il poursuit, par les idées qu'il développe et surtout par le mouvement oratoire dont il est animé. Il porte le caractère d'un poème qui a été fait pour être «dit». Il a pour sujet les plaies du genre humain, voilà pourquoi je l'ai intitulé «le Sermon des Plaies». J'ai trouvé ce sermon dans un manuscrit de la Bibliothèque de Mons en Belgique. Ce manuscrit en parchemin, à reliure et pagination modernes est formé par la réunion de deux fragments

¹ Lecoy de la Marche p. 279. 280 (La Chaire française au M. a.).

² Voyez page 3 et 4 dans les notes.

³ Hist. lit. de la Fr. XXIII 251—285; Lecoy de la Marche (la Chaire fr. au M. a. 281-287 Reimpredigt herausg. v. Suchier, Halle 1879; La lit. fr. au M. a. par G. Paris. Paris 1888. Notes bibliographiques 153 (page 271, 272); Sermon du XIII^e s. publ. par M. C. Hippeau, Paris, Champion.

écrits de deux mains différentes. Chaque page est à deux colonnes, à 33 vers la colonne en moyenne; l'écriture accuse par son caractère la fin du XIII^e siècle, elle est soignée et d'une lecture très facile. Les lettres ont de 2 1/2 à 3 1/2 mm. de haut. La première partie est incomplète du commencement et de la fin, la seconde seulement de la fin. Celle-là contient: 1) un fragment du roman des Sept Sages (feuillet 1—17). 2) Marque le fil Caton (18—80); les feuillets 18 et 30 sont enrichis par d'assez belles miniatures coloriées. 3) le Sermon des Plaies (feuillet 80, deuxième colonne du recto—81). Il semble que le No. 3 n'ait été copié que pour remplir quelques pages du manuscrit qui restaient vides. La seconde partie contient «les Tournois de Chauvenci,» roman écrit en 1285 par Jacques Bretex.

Le *sermon des plaies* est écrit en quatrains alexandrins monorimes, forme fréquemment employée dans la poésie religieuse, et notamment dans les prières. La versification est correcte, les vers bien rythmés, la césure rigoureusement observée, la rime souvent riche. On trouve parfois des chevilles. La langue est celle du treizième siècle: la flexion casuelle est encore intacte. Les rimes en s(z) permettent de placer l'époque de la composition au commencement du siècle et de considérer le morceau dans sa forme actuelle comme un rajeunissement. Les traits dialectaux m'autorisent à classer le sermon parmi les productions du dialecte lorrain. Les rimes en *ans*: *ens* et *andre*: *endre* etc., l'absence de *ca* et de *chie* excluent les dialectes anglo-normand et picard; les dialectes de l'Isle de France et de la Champagne n'admettent pas des formes comme *date* = dette, *marvillous* = merveilleux; ces formes, particulières au dialecte lorrain, se trouvent aussi dans les *Sermons de St. Bernard*:¹ XXII, 6: la varge; XXII 40: a totes celes barbiz; XXII, 41: iu tramaterai (à côté de trametoit: XXIII, 5) XXII, 52: tramattent; XXII, 55: il radrazat les essaranz; XXIII, 8: les viez botalles etc. Enfin nous rencontrons le signe caractéristique des dialectes de l'est: *ei* de *atem*, *atum*: *povretei*, *charitei*, *estei*, *contei*.

Nous ne possédons pas l'original de notre poème. Notre copie est loin d'être correcte, elle présente de nombreuses lacunes de mots, d'hémistiches et de quatrains entiers. La négligence, l'ignorance et surtout les distractions du copiste ont rendu la seconde moitié du sermon en partie inintelligible. La reconstitution du texte défiguré est impossible, pour le moment, car il n'existe pas d'autre copie ou rédaction du poème. Les passages obscurs ne pourront être éclaircis, les moyens de contrôle et de correction faisant défaut. Il est possible que notre copiste ait eu entre les mains une copie défectueuse:

¹ Voyez l'édition d'Ad. Schulze (203 Band der Publicationen des lit. Vereins zu Stuttgart).

il serait moins coupable alors, mais il n'en resterait pas moins inepte, car il copie, copie toujours sans s'apercevoir que la copie manque de sens.

Le sermon se divise en deux parties. Après avoir indiqué dans l'introduction les quatre vertus que tout bon chrétien doit avoir, le poète développe les idées que lui suggèrent les quatre lettres de l'inscription que portait la croix de Jésus-Christ. Ces quatre lettres, que, par une métaphore singulière, il appelle aussi *plaies*, représentent les quatre vertus principales que Jésus a pratiquées sur la terre : l'humilité, la charité, la patience et l'obéissance. J'ai trouvé dans un sermon de St. Bernard¹ (XI 24—28) intitulé : *die sancto paschae (en la sollemnitey de paske)* un passage qui présente une analogie frappante avec la première partie de notre sermon. St. Bernard parle également des quatre vertus du Christ : (24) *Il mostret or anceos la pacience et si loët l'umiliteit, il aamplist or anceos l'obedience et si perfeit la chariteit.* (Et voici le texte original latin : *Interim patientiam magis exhibet, humilitatem commendat, oboedientiam implet, perficit caritatem.*) Mais tandis que notre poète met en rapport les quatre lettres de l'inscription de la croix avec les quatre vertus, St. Bernard, par un autre trait d'imagination, continue ainsi : (25) *Des gemmes de ces virtuz sunt aorneies les quatre cornes de la croix, et li chariteiz si est li plus aparissanz, li obedience si est a dextre et li pacience a sinestre, et el perfunt humilitez, qui est li racine de totes les virtuz* (original latin : *his nempe virtutum gemmis quatuor cornua crucis ornantur, et est supereminentior caritas, a dextris oboedientia, patientia a sinistris, radix virtutum humilitas in profundo.*)

Poursuivons la comparaison :

St. Bernard (IX, 26—27).

Sermon (v. 41—56.)

1) . . . quant il *humles* fut encontre les laidenges des Geus

1) *Humilites* fu dieus. . . quant li Jui le present. . .

2) *pacienz* encontre les *plaies*, quant om le pugnivet et per dedenz de langues et per defuers de clos.

2) Puis endura les cous, les achier et l'estendre,

En pure *pacience* et sanz felon mot rendre. . . .

3) Et en ceu fut parfaite li *charitez* qu'il son airme mist por ses amins

3) De ce devroit-il bien le monde souvenir qu'il soffri an *amant* lou travail de morir. Force d'*amors* li fist l'arme dou cors partir.

4) et assumeie li *obedience*, quant il elignat son chief et rendit ainrme *obediens* enjesqu' a la mort.

4) . . . il fu *obedienz*. A cui? Aus faus Juis deloiaus et puans. Car il soffri la croix a lor commandemens.

¹ Bibliothek des lit. Vereins in Stuttgart B. 203, Predigten des h. Bernhard, herausg. von Ad. Schulze 1894.

L'analogie entre les deux passages est évidente. Faut-il en conclure que notre poète se soit inspiré de St. Bernard? Je crois que ce serait se risquer trop loin. Mais on peut admettre que les quatre vertus fondamentales du Christ étaient traitées de préférence dans les sermons du moyen âge et dans la poésie religieuse.

Dans la seconde partie de son sermon, se rattachant aux cinq plaies du Seigneur, l'auteur oppose les défauts de l'homme aux vertus du Christ. Les cinq plaies du Seigneur ont une signification symbolique, elles représentent les cinq plaies de l'humanité. Les deux premières plaies sont le péché en général et le manque d'amour envers le prochain; nous ne savons rien sur la troisième plaie, le manuscrit présentant une lacune d'au moins un quatrain; la quatrième c'est l'oubli de Dieu. Quant à la cinquième, il est difficile de l'indiquer: c'est peut-être la vanité, l'insuffisance de la foi.

Cette division ne brille guère par la logique, tant s'en faut. La manière dont le sujet est traité est tout aussi bizarre que le sujet lui-même. Le moyen âge est l'époque des contrastes vifs, accentués: l'ascétisme et le libertinage s'y coudoient, le sublime et le grotesque s'y touchent sans cesse. Voici par exemple un passage de notre poème qui est bien dans le goût de l'époque. Dans une tirade d'une éloquente simplicité et inspirée par un souffle de foi naïve et touchante, le poète se plaint amèrement de l'oubli dans lequel le Seigneur est tombé:

Les genz oblient dieu. Certes trop i mesfont
Quant il oblient dieu por les delis dou mont.
De grant amor li vient, quant il ne nos confont
De cel foudre ardant, qui vient du ciel amont.
Obliez est li sires, obliez, obliez¹
Et de clers et de lais! trop en voi d'aveuglez!

¹ Cette répétition du verbe «oublier» se trouve aussi dans le passage suivant des sermons de St. Bernard publiés par W. Foerster (Romanische Forschungen, II. Band, Erlangen 1886) XII, p. 55. Nen est donkes mies apparilliez li cuers de celui ki at *obliet* a maingier son pain. anz est sas et sen sanc. Mais cil est aparilliez et nen est mies: ki obliet celes choses ki daier sunt: et si s'estent en celes ke davant sunt. Or pues neoir k'il est uns *obliemenz* qui fait a fuir: et uns *obliemenz* ki fait a enseure. . . . Ancuens est ki at *obliet* deu son creator et ancunsest ki ades l'at davant luy en son esuart: ensi qu'il a *oblieit* som peule et la maison de som peire. Cil *obliet* les choses celestiennes: et cist celes choses ke sunt sor terre . . . cist celes choses c'um voit. et cil celes c'um ne voit. eist celes choses ke seyes sunt: et cist celes ke Ihesu-Crist sunt . . . li uns et li altres est *oblious*. mais li uns at oblieit Jherusalem: li altres Babilone. Si uns at oblieit celes choses k'a encombrement sunt . . . li altres at oblieit celes choses ke deliurent et k'il ne covient mies oblier . . .

C'est «plus que deloiaus», s'écrie-t-il: car

Dieus fist les grans mervelles por nos touz faire saus.

Car il fist par amours ·V· tres maarvillus saus.

Le premier fu du ciel de trestout le plus haut

Quant il vint en la vierge sanz ire et sanz asaut.

Le second saut «fu en la creche», le troisième «en la croix», le quatrième «en enfer» et le cinquième «en paradis.» Après cette énumération, les sauts sout commentés et accompagnés de réflexions.

Le style du morceau est inégal et ne répond pas toujours à la noblesse des sentiments; tantôt il est naturel et clair, tantôt diffus et embarrassé. A la naïveté, la simplicité succèdent la recherche subtile, les rapprochements forcés. Les nombreuses lacunes rendent beaucoup de passages, et notamment la dernière partie relative à la cinquième plaie, obscurs et même inintelligibles.

Le Sermon des Plaies.

1.

- 1 Quatre choses covient a vrai religious :
Le cuer tretout a dieu vivement amoureux,
L'orison en la bouche et les larmes as ieulz,
La labour en la main, c'un ne trueve oiseus.

2.

- 5 Le cuer por coi a dieu? por ce que mieus se ioigne.
Et l'orison por coi? Por dire sa besoigne.
Larme de repentance? Por ce que mies le poigne.
La labor en la main? Qu'oiseuse nel soupregne.

3.

- 9 Li vrais religious si doit estre si fais
Qu'il porte en pais de cuer touz annuis, touz mesfais,
Povretei, maladie et d'anui tou le fais.
Cil qui nel fait ainsi, il n'est mies parfaits.

4.

- 13 Dieus! Com ie voi petit de si parfaite gent
Que touz les maus soffrisent pour dieu et liement!
Nus ne les troveroit, ie cuis a essient,
En tretoutes les terres¹ entres qu'en oriant.

¹ Dans le manuscrit on lirait plutôt : mers.

5.

- 17 Et si est a grant tort qui bien i garderoit.
Dieus vint por nos en terre et nasqui par molt froit,
Et se fist petis enfes, si grant com il estoit,
Por nos touz faire saus, s'en nos ne demoroit.

6.

- 21 Dieus se fist petis enfes por nos touz faire grans,
Dieus soffri povretei por nos faire menans,
Dieus devint sers en terre por nos a faire frans,
Dieus soffri l'apre mort por nos faire vivans.

7.

- 25 Il ne nos servi d'un petit angelot, (1)
Mais de lui tout entier, ainz n'i quist escalot.
S'amour nos mesura a molt amoureux lot
Qu'il n'est nus, c'il en boit, c'a la fin ne s'en lot.

8.

- 29 Tres dous dieus, debonnaire, saverous ihesucris,
Com ie doi estre plains de tes dolerous cris,
Quant onques contre vous nulle chose mesfis;
Car bien sai que por moi fustes en croix escriis.

9.

- 33 Escrite i fu no chars de pointe trop tranchant:
Ce furent les courgies, et l'encre nostre sans,
Et les gouttes les letres, qui bien furent parans.
Qui adroit list ses letres, ne pert mies son tens.

10.

- 37 Cestes o cil defors, mais quatre en ot dedenz:
Humilites, amor et si fu pacienz.
La quarte letre est qu'il fu obediens,
Si cun dist l'escriture, por voir, n'en doutes rienz.

11.

41 Humilites fu dieus, ce vos sai ie bien dire,
Quant li iui le present, ne le vont contredire;
Ausi tres humlement aloit a son martire,
Com fait li agneles, quant on le veut ocire.

12.

45 Grant fu s'umilitez, quant il se lassa prendre;
Car il se pëut bien envers aus touz desfendre.
Puis endura les cous, le sachier et l'estendre
En pure pacience et sanz felon mot rendre.

13.

49 Or avez qu'il fu humbles et qu'il fu paciens.
La tierce letre fu qu'il fu obedienz.
A cui? Aus faus iuis deloiaus et puans.
Car il soffri la croix a lor commandemens.

14.

53 Or aves les .iiij. plaies, la quarte est a venir.
De ce devroit-il bien le monde souvenir
Qu'il soffri, an amant, lou travail de morir.
Force d'amors li fist l'arme dou cors partir.

15.

57 Veci les .iiij. letres. Or est bien c'un les tiegne.
Qui les a, si les gart; qui ne seit, les apraigne!
Car c'il n'en seit montrer vers dieu aucune ensaigne,
Petit l'en puet valoir en cest siecle s'ouvraigne.

16.

61 Encor .i. covient plus, se ie veul dire voir.
Chascuns bons crestienx doit .v. plaiez avoir
Buteez en son cuer, ie le vos di por voir,
A ce qu'il puise dieu a son prou recevoir.

17.

65 La premiere plaie est lassier nostre pechie,
De coi nos avons si ihesucrist correchie.
De cest premerain cop sôumes nos trop blecie :
Ce sont fames et homes, chevalier et clergie.

18.

69 Ceste plaie est molt griez, mais l'autre est molt obscure.
Quant onques coursai dieu, ce fu molt grant laidure,
Car ie ne truis en moi nulle amende ne pure
Que venist dieu a grei, n'a nul prodome a cure.

19.

73 Ce ie âuse donques a paier et a rendre,
Ce fust aucune chose ; mais en moi n'a que prendre.
Nus ne doit, ce me semble, vers autrui entreprendre
Qu'il ne puit faire pais : ne ne sait dunt desfendre.

20.

77 Sil qui acroit la date, icil la doit paier ;
Cil qui fait la melee, cil la doit apaier.
Je ai (a) autrui rendre, ce ne puis ie noier, (1)
Et si ne sai pais faire, n'a droit merci proier.

21.

81 Puis que i' ai dieu cor[re]cie, i' en ferai mon hommage.
Et si n'en sai par home restorer le damage,
S'en panra dieus, c'il wet, a mon cors double gage,
Ce est : et arme et cors a geter en servage.

22.

85 Ce sont or les .iii. plaies, mais la quarte est moult gries.
Car li dous ihesucris, nos sires et nos chies,
Oblies est en terre por nos mortez pechies,
— C'est sa plus grans dolours — dont somes entichies.

29.

- 112 Ce qu'il fu en la croix nos donne remembrance
Que fermer nos devons en s'amor sanz balance.
Car por nos ot percie le costel de la lance
Dou chevalier Longis,¹ dont puis ot repentance.

30.

- 115 Ce qu'en enfer ala por sa gent for sachier,
Nos donne remembrance et nos veut enseigner
Que nos devons nos promes conforter et aidier
Et a touz nos povoirs de lor maus effacier.

31.

- 120 Car ce fist dieus por nos, si cun vos ai contei.
Il fut humles et povres et plains de charitei
Et haties de secourre touz saus de povretei,
Qui en prison avoient si longement estei.

32.

- 124 Puis monta dieus ou ciel, voirs est, bien le savons.
Bien nos montra par euvre qu'ensivre le devons.
Se nos par bone foi sa trace ensivons,
Sautans nos partira que deservi n'avons.

33.

- 128 Puis que ses propres cors nos a faite la voie,
Bien est faus et cheitis qui apres ne s'avoie.
Entrons dons en sa voie, puis que nus n'i forvoie.
Ja si tres belement n'irons pu'ils ne nos voie.

34.

- 132 Doit or estre li sires oblies a nul fuer,
Que trestout de son grei se geta por nos puer,
Et veut que chascuns soit ses freres et sa suer.
A tort est obliez que por nos mist son cuer.

¹ Longis: Longin. l'aveugle-né, qui porta un coup de lance dans le flanc du Seigneur sur la croix, et, s'étant touché les yeux avec le sang qui en coulait, vit et crut. (G. Paris, La lit. fr. au moyen âge Paris 1888 page 203).

35.

136 ¹

 Le faisoit-il por ce que il le feist buer ?
 Nenil! Ainz le fist faire l'ardans amors du cuer.

36.

138 Ce enfers n'estoit pas, si devoit-on, por voir,
 Faire fine merveille por s'amor recevoir.
 Il se mist touz por nos, il n'i quist autre avoir.
 On se doit toz remettre por s'amor recevoir.

37.

142 Vez ci les .iiij. plaiez; mais la quinte est molt grande.
 C'est ce qu'il soffrit mort por nos salut atendre,
 Et lassa en son cors une grant lance enpoindre.
 Eins coz devoit toz cuers en dolor d'amor tandre.

38.

146 Ce fait-il voir les bons, bien croi que tant lor grieve
 Que par tres fine angousse d'amors en aus escrievé.
 Cil qui adroit i pense fait bone orison brieve.
 Car quant il requiert dieu, adroit dieus li eschieve.

39.

150 Voirs est que ceste plaie duet tant a aucune arme;
 Elle estraint si le cuer que ses sans devient larme.
 Et qui par vraie amor de ceste pitie s'arme,
153a Il ne puet dieu lancier²

40.

153b nulle plus poignant.

¹ Il n'y a pas de lacune dans le manuscrit.

² Mns : Il ne puet dieu lancier nulle plus poignant.

41.

154 Car ce dit l'escriture, et si n'en dous de point :
Humles cuers repentans atrait dieu tout a point,
Et li orizons vraie qui l'asouage et oint ;
Mais la larme amerose c'est celle qui le poin t.

42.

158 Humles cuers repentans atrait dieu tout entier
Et li orizons vraie, qui vient d'ardant désir,
Moine dieu ci tendant, quant voit venir (2)
Qu'il ne veut ne ne puet sa merci retenir.

43.

162 Ainz fait einsi qu'il die : He, di-moi, que wes-tu ?
Ta granz humilitez m'a en toi enbatu,
Amors et desiriers ont fait si grant vertu
Que mon mautalent ont en toi tout abatu.

44.

166 Quant cis cuers sent ces biens, dont il est desirans
De tres ardant amor, dont il est desirans
1 . . . (il manque deux vers) . . .
1

45.

168 Qu'il veut traire a bien et ravir tretous sous
Dont . C . M . autre cuer ceroient covoitous
1 . . . (il manque deux vers) . . .
1

46.

170 Savez or la raison por coi est si engres.
Premiers li semble bons et . C . tans plus apres,
Et com plus vient cis biens de l'arme et dou cors pres,
Plus en est angousous et desirans ades.

¹ Il n'y a pas de lacune, dans le manuscrit.

- 174 Quant cuers que si bien aime et mi ne se retrait,
A dieu tenu si court qu'il l'a a lui atraït
Sans repandre s'alaine wet tout boivre a. 1. trait
1

47.

- 177 Voiez que il en est et desiranz et glous,
Por les bons qui sont bon les angoule et tresglout.
Si tres desiramment remet son cuer tretout
Que il n'ouse pas faire . 1 . trespetit sanglout.

48.

- 181 Ainz est si tres hatiez por tretout engloutir
Qu'il n'ouse sospirer, souffler ne sangloutir.
Si est liez des biens que li font dous sentir
Qu'a force li covient crier et tressalir.

49.

- 185 Quant dieus vient a tes cuers et dont les aparsoit
Dont s'aeuvre et desploie et enbrace et resoït,
Nus ne sauroit penser, ne nus ne lou diroit
L'aise que ces cuers sent; celle aques li duroit.

50.

- 189 Ha lais! fait-il li cuers, quant il sent son dous fruit:
Or ai ce que ie wel, or ai ie mon pain cuit.
Et quant il cuide mieus faire tout son deduit,
Si ne trueve que faire, ainz le trueve tout vuit.

51.

- 193 Qui dont verroit son cuer esbahi et chaingie,
Einsi li est avis com ce qu'il ait songie.
Lors contrepense et croit que ci pichie (2)
L'aient de cest grant bien parti et esloignie.

¹ Il n'y a pas de lacune dans le manuscrit.

52.

- 197 Cuers qui cent et pert, ce duet de grant maniere; (1)
Pence sa pence la or avant, or arriere,
Tant qu'a par fine angousse fu tant en la charriere
Que dou fons de son cuer fait salir la lumiere,

53.

- 201 Qui que dons le verroit et esbaubis et tains
Si s'estraint et deblouce et ce depiece et plaint
Et gemist et sospire, plore, lute et estraint,
Si ne ce donne garde quant dues a ne lui maint.

54.

- 205 C'est ci la quinte plaie, c'est ci li quins trespas,
Quant li cuers cude avoir dieu en son droit compas,
Et il en cude faire sa ioie et son solas,
Cil en part, c'est merveille, cil an torne a repas.

55.

- 209 Voirement est merveille de ce qu'il en repace,
Quant il a tant pechie qu'il tient dieu en la nasse,
Et il i oit en cude, adons s'il i trespasse.
C'est la plaie morteis, c'est celle qui tout passe.

56.

- 213 Qu' an puet cuers, c'il ce muet, puis que dieus li eschape,
Quant tant l'avait trescie qu'il l'avait en sa tresse.
Amour l'avoit, quant vaniteis la hape (1)
Plus est destrains li cuers que persons ne fait trape.

57.

- 217 Destrois est et destrains qui par detresse font,
Qu'en puet-il que la plaie li entret molt parfont?
Cil le seivent molt bien que cest office font,
C'est la plaie mortez que lou cuer plus confont.

- 221 Je ne me mervel mie, c'il en est confundus,
Mais de ce qu'il n'est ia parmi outre fendus.
Et au tres fin, voir dire, me tres mervel ie plus
224 De ce qu'il n'est ia ensai. . . confundus.

(La fin du sermon manque.)

Le manuscrit ne renferme ni accents, ni apostrophes, ni signes de ponctuation. Il n'y a pas d'intervalle entre les strophes; celles-ci ne sont pas numérotées. Je crois avoir donné une copie exacte du texte, que j'ai copié il y a quelque huit ans. J'ai aussi conservé les variantes orthographiques p. ex. *tretout* et *trestout*, *anui* et *annui* etc . . . Les vers défectueux sont suivis d'un chiffre indiquant le nombre des pieds qui manquent.

Notes.

V. 4. 57 *c'un* = *c'on* (= *qu'on*) (cfr. H. B. Sch.¹ VII. 97 : *c'um diët*, H. B. F. XII page 55,22 *c'um voit*.)

V. 4 *oiseus* pour *oiseuse*, car *oiseus* se rapporte à *main*. cfr. v. 8.

V. 5 *por coi?* *por ce que* (= pour *que*) cfr. H. B. Sch. XXI, 12. Et *por coi?* *Por ceu que*.

V. 6. comparez ce vers à H. B. Sch. XXIX, 62 : Or sois dons li *orisons*, qui est *por les temporels biens*, *restroite a celes choses solement k'il covient avoir per besogne*.

V. 7 *mies* pour *mieus*.

V. 8 *nel* pour *ne la c. à d. la main*.

V. 12 *ne-mies* = *ne mie*.

V. 19 et 21 se fist *petis enfes*. La syntaxe veut : petit enfant (cas rég.) mais cette leçon est impossible, car le vers aurait un pied de trop. Par contre la syllabe *fes*, qui est atone, est parfaitement admissible après la césure, parce qu'elle ne compte pas. Il faut donc maintenir le cas nominatif : *petis enfes*. L'auteur aurait-il construit «se fist» comme s'il y avait «devint»? Je crois plutôt qu'il faut lire *fut* pour *fist*. Cette conjecture écarte toute difficulté.

V. 23 voyez H. B. Sch. VII, 98 : il estoit filz, et se *devint* si cum *sers*.

V. 28 *c'il* = *s'il* (v. 59. 77. 83 etc.).

V. 29 voyez H. B. Sch. XXVI, 27 ke tu *douz soies* et *debonnaires* . . .

V. 37 *o* = *ot* (eut) comme *fu* = *fut*.

V. 46 *pëut* = *pëust*. (deux syllabes!)

V. 58 qui ne seit : incomplet, peut-être faut-il lire qui ne's seit (*ne les*).

V. 73 *äuse* = *äusse* (eusse); *ce* = *si*.

V. 79 j'intercale la prép. *a* entre *ai* et *autrui*, pour compléter le vers et satisfaire à la construction du verbe avoir. v. 73 : ce ie äuse . . . *a rendre*.

¹ Abréviations 1) H. B. Sch. = Predigten des H. Bernhard, herausg. v. Ad. Schulze in der Bibliothek des lit. Vereins in Stuttgart. Band II. 1894.

2) H. B. F. = Altfr. Uebersetzung des XIII. Jahrh. der Predigten Bernhards von Clairvaux herausg. v. W. Foerster in den Romanischen Forschungen von K. Vollmöller Band. II. 1886.

V. 81 il faut lire *corcie*, non *correcie*; autrement le vers aurait un pied de trop; *corcie* est d'ailleurs correct, voyez v. 70 *coursai*.

V. 85 Il y a certainement une grande lacune entre les couplets 21 et 22. Nous ne savons pas en quoi consiste la troisième plaie.

V. 97. Il manque un pied dans le premier hémistiche; j'intercale *vit* après *monde*.

V. 103 Les paroles que l'ange adresse à Marie manquent. Voyez H. B. Sch. I, 92: Benote soies tu entre les altres femmes, et benoz est li fruz de ton ventre. Voyez aussi: (Sermons du XII^e s. en vieux provençal p. par Fr. Armitage 1884) XV Auiam quel diz l'angels: *Aue Maria gratia plena Dominus tecum*, O tu Maria, plena de gracia, Deus te salu, que N. S. es ab te. Co la verges auzi lo salut, ac mol gran merauilla e diz a l'angel: *quomodo fiet istud quoniam virum non cognosco?* Zo com poira esser, eu non ei compaina d'ome? *Invenisti gratiam apud Deum, ecce concipies et paries filium*, tu trobest la gracia de Deu, et concebras et effantaras .1. fil, et aura nom Jhesu. Adonc respondet Sancta Maria: *fiat mihi secundum verbum tuum*, zo sia fait a mi segun la tua paraula.

V. 142 *grand* n'est pas une rime, mais une assonance. Il faudrait d'ailleurs *grans*. Le copiste a mal lu, il faut remplacer *grande* par *graindre* (comparatif de *grand*), ce qui répond parfaitement au sens et donne une rime correcte.

V. 169 le ms. donne *coitious*, il faut lire *covoitous*.

V. 188 le sens demande *durroit* et non *duroit*. D'ailleurs le redoublement des consonnes n'est pas toujours observé: *puise* (63), *ause* (73), *date* (77), *adosez* (95), *asouage* (156), etc.

La seconde partie du sermon renferme, je le répète, un grand nombre de vers dont le sens, les rapports, et parfois la construction ne s'expliquent pas. En présence des nombreuses lacunes, j'ai renoncé à former des conjectures.

Glossaire.

Nous avons omis dans ce glossaire tous les mots dont la forme et la signification se reconnaissent sans peine. Laissant de côté les questions d'étymologie, de phonétique et de grammaire, nous nous sommes bornés à donner la traduction des expressions ou formes qui diffèrent de la langue actuelle.

Ades : *aussitôt, toujours* (173)
 adosez : *abandonné* (95)
 aeuvre (s') : *s'ouvre* (186)
 ainz : *mais, plutôt* (26)
 ameroze : *amoureuse, d'amour* (157)
 an : orthographe variée de *en* (55, 208)
 angelot : *agneau* (25)
 angoule : *engoule, avale* (178)
 apaier : *calmer, faire cesser* (78)
 apraigne : *apprenne* (58)
 aques : *quelque chose, beaucoup* (188)
 arme : *âme*
 as : *aux* (3)
 asouage : *il calme* (156)
 atendre : *chercher à obtenir* (143)
 aus : *eux* (46)
 äuse : *j'usse* (73)
 avoier(s') : *se mettre en route* (129)

Buer : *bien* (136)
 bouttez : *poussées, frappées* (63)
 blecie : *blessés* (67)
 besoin : *besoin* (6)
Ce : *si* (73) 'e s'emploie abusivement pour s devant e, i
 ceroient = *seraient* (169)
 cheitis : *miserable* (129)
 chiers tenus : *chéri* (96)
 chies : *chef* (86)
 cil : *celui-ci* (37) (78)
 eil = *s'il* (59)
 C. M = *cent mille*
 compas : *exactement* (206)
 conforter : *consoler* (118)
 correce : *courroucé* (6)
 cors (ses propres cors) : *son propre corps* (28)
 costel : *côté* (114)
 courgies : *courroies* (34)
 coursai : *je courrouçai* (70)
 cuer : *cœur*
 c'un : *qu'on* (4)
 cuis : *je pense* (15) *crois*
 cu(i)de : *il pense, croit* (206, 207 191)

Damage : *dommage* (82)
 date : *dette* (77)
 deblouce = *deboucle?* (202)
 deduit : *plaisir* (191)
 defors : *dehors* (37)
 delis : *délices* (90)
 depiece(se) : *il se met en pièces* (292)
 deservi : *merité* (127)
 destrains : *serré, tourmenté* (216)
 destrois : *serré, tourmenté* (217)
 dou : *du*
 dues : *deuil, douleur* (264)
 duet : *foit mal, souffre* (150, 197)

Enbatu en : *poussé vers* (163)
 enfes : *enfant* (19, 21)
 engres : *violent, fâché* (170)
 ensaigne : *indice, témoignage* (59)
 ensiye : *suivre* (112)
 entichies : *entachés* (88)
 entresque : *jusque* (16)
 escalot : *échalote* (26) objet de peu de valeur; ne-escalot = ne-mie = nesgoute = ne-crouste = *ne-rien*
 eschieve : *il évite, fuit* (149)
 escrieve : *il crève, éclate* (147)
 estei : *éié* (123)
 estrainit : *il serre, presse* (151)

Fames : *femmes* (68)
 feist : *qu'il fit* (136)
 freres(ses) : *son frère* (134)
 fuer : *prix* (132)
Gart : *qu'il garde* (58)
 Geu : *Juifs*.
 glous : *glouton, avide* (177)
 grieve : *pèse (de peser), peine, tourmente* (146)
 griez : *grave* (69)

Haties : *joyeux, désireux* (122, 181)

Icil : *celui-ci* (77)
 ieulz : *yeux* (2)
 iui : *Juifs* (42)

Laidure *injure, affront* (70)
lassier: *laisser* (65)
liement: *gaiement* (14)
liez: *gai joyeux* (183)
lot (ne s'en lot): *qu'il ne s'en loue* (28)

Maint: *il demeure* (204)
mautalent en: *colère contre* (165)
menans: *riche* (22)
merci: *pardon*
mie (mies) (ne-m.): *ne-pas*
mist: *il mit, donna* (135)
mount (dou m.): *du monde* (90)
muet (se.: *il s'émeut, s'agite* (213)

Nasse = *nace*?! (210)
Nenil: *non, nullement* (137)
noier: *nier* (79)
nus: *personne, nul* (130)

Ocire: *tuer* (44)
onques: *jamais* (70)
orison: *prière*
ot (o): *eut*
ou: *au* (124)
ouvraine: *oeuvre, ouvrage, travail* (60)

Panra: *il prendra* (83)
par: *très, beaucoup* (97)
parans: *apparentes* (35)
parfont: *profondément* (218)
parti: *séparé, écarté* (196)
peresce: *paresse* (106)
petit de: *peu de* (13)
pëut = *qu'il pût*
plain: *plein* (121)
poines (a p.): *à peine* (96)
premerain: *premier* (67)
prodome: *homme de bien, honnête homme* (72)
proier: *prier, demander* (80)
promes: *le prochain* (118)
prou: *profit, avantage* (64)

puet: *peut*
puis: *depuis, après* (115)
puise: *qu'il puisse* (64)
pure: *purification* (71)

Quist: *il chercha* (140)

Religious: *religieux, croyant* (1)
remenbrance: *souvenir* (112)
repacé: *il guérit* (209)
retrait: *il retire* (174)

Sachier: *entraîner* (47)
saus: *sauf* (20)
saut: *sauve (de sauver)* (103)
sans: *sang* (34)
saus: *sauts* (100)
secourre: *secourir* (122)
sers: *serf, esclave* (23)
si: *si, ainsi, donc*
si com (cum): *ainsi comme*
solas: *consolation* (207)
soumes: *nous sommes* (67)
Sil: *celui* (77)

Tains: *pâte* (201)
tans (c. tans): *cent fois* (171)
tiegne: *qu'il tienne* (51)
tresglout: *il engloutit* (178)
travail: *peine, fatigue* (5b)
tre(s)tout: *entièrement*
trueve: *il trouve* (92. 192)
truis: *je trouve* (71)

Vertei: *vérité* (110)
voir (por v.): *pour vrai, en vérité* (63)
voirs: *vrai* (124)
vuit: *vide* (192)

Wel: *je veux* (190); *wes: tu veux* (162)
wet: il veut (176) (83)

Laidure injure
lassier: *laisser*
liement: *gaiement*
liez: *gai joyeux*
lot (ne s'en lot

Maint: il deme
mautalent en:
menans: *riche*
merci: *pardon*
mie (mies) (ne-
mist: *il mit, de*
mount (dou m.
muet (se.: *il s'*

Nasse = nace
Nenil: *non, nul*
noier: *nier* (79)
nus: *personne,*

Oaire: tuer (44)
oungues: *jamaïs*
orison: *prière*
ot (o): *eut*
ou: *au* (124)
ouvraigne: *oeur*

Panra: il pren
par: *très, beaux*
parans: *apparens*
parfont: *profond*
parti: *séparé, éc*
peresee: *paressé*
petit de: *peu de*
péut = *qu'il pû*
plains: *plein* (12)
pôines (a p.): *à*
premerain: *premier*
prodome: *homme*
proier: *prier, de*
promes: *le prochain*
prou: *profit, avo*

© The Tiffen Company, 2007

TIFFEN® Gray Scale



rès (115)
se (64)
n (71)

a (140)

ieux, croyant (1)
venir (112)
(209)
(174)

er (47)

sauver) (103)

ir (122)
e (23)

c
insi comme
n (207)
mmes (67)

nt fois (171)
ne (51)
outit (178)
tique (5b)
ment
(92. 192)
71)

(0)
ar vrai, en vérité (63)

0; wes: *tu veux* (162)
(83)